HABILITATION BF/HF - CHARGÉ DE CHANTIER TRAVAUX EN FOUILLES AUX ABORDS DES CANALISATIONS ÉLECTRIQUES ISOLÉES SOUTERRAINES

369

Objectifs

- Préparer à l'habilitation HF/BF chargé de chantier pour diriger des opérations d'ordre non électrique aux abords des canalisations électriques isolées souterraines.
- Connaître le risque électrique et les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 applicables à ces opérations.
- Organiser le chantier, transmettre les consignes à l'équipe et en surveiller l'application.
- Réagir correctement en cas d'incident et assurer la sécurité des personnes placées sous sa responsabilité.

Public Visé

Chefs de chantier, chefs d'équipe et toute personne chargée de diriger des travaux d'ordre non électrique (terrassement, fouilles, génie civil) aux abords de canalisations électriques isolées souterraines.

Durée

11.00 Heures **1.5** Jours

Pré Requis

- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.
- Comprendre le français.
- Encadrer ou être amené à encadrer une équipe sur chantier.

Parcours pédagogique

PARTIE THÉORIQUE – 0,5 JOUR

1 – NOTIONS DE BASE SUR LE RISQUE ÉLECTRIQUE
- Grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
- Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Domaines de tension : noms et limites.

2 – L'HABILITATION HF/BF CHARGÉ DE CHANTIER
- Principe de l'habilitation et définition des symboles.
- Signification de l'indice « F » : opérations aux abords des canalisations isolées souterraines.
- Différence entre exécutant et chargé de chantier : rôle, responsabilités, limites de l'habilitation.
- Lecture et exploitation d'un titre d'habilitation.
- Acteurs concernés par les travaux : exploitant de l'ouvrage, chargé d'exploitation électrique, exécutants.

3 – LES RESPONSABILITÉS DU CHARGÉ DE CHANTIER
- Préparation du chantier en concertation avec l'exploitant de l'ouvrage (DT-DICT) : récépissés, plans, classes de précision.
- Documents à réceptionner, à faire appliquer et à restituer.
- Transmission des consignes et des instructions de sécurité aux exécutants.
- Prescriptions de terrassement à proximité d'une canalisation : pas de traction mécanique sur les extrémités et connexions d'accessoires, respect des contraintes d'efforts du fabricant, pas d'endommagement de l'enveloppe.

4 – CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT
- Canalisation endommagée ou découverte imprévue : arrêt des travaux, mise en sécurité de l'équipe, alerte de l'exploitant.
- Accident corporel d'origine électrique (article 13 de la norme NF C18-510).
- Incendie dans un environnement électrique.

PARTIE PRATIQUE – 1 JOUR

5 – PRÉPARER LE CHANTIER SUR LE TERRAIN
- Exploiter les récépissés de DICT et les plans pour situer les canalisations.
- Lire les indices et les affleurants, contrôler le marquage-piquetage.
- Délimiter et baliser la zone de travail : signalisation et équipements de protection collective (barrière, banderole…).
- Vérifier le matériel et les outils de l'équipe.

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

6 – DIRIGER L'ÉQUIPE AUX ABORDS DES CANALISATIONS
• Briefer les exécutants avant intervention : consignes, zone de travail, interdits.
• Organiser une fouille aux abords d'une canalisation : choix des techniques et des outils selon la distance au réseau.
• Surveiller l'application des prescriptions et corriger les écarts.
• Gérer une découverte imprévue ou un écart avec les plans.
7 – GÉRER UNE SITUATION D'INCIDENT
• Simulation d'une canalisation endommagée : arrêt des travaux, mise en sécurité, alerte, accueil des secours.
• Compte rendu à l'exploitant et à la hiérarchie.
8 – FIN DE CHANTIER ET ÉVALUATION
• Remise en état et restitution de la zone.
• Analyse des risques d'une situation donnée correspondant à l'habilitation visée.
• Mise en situation évaluée avec grille de suivi.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo…).
- Remise du cours dispensé sur support papier.
- Terrain d'application équipé de différents postes de travail.
- Étude de cas concrets à partir de plans, de récépissés de DICT et de photos de chantier.
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière.
- Évaluation théorique des connaissances.
- Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi.
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire.
- Attestation de stage.
- Émission d'un avis d'habilitation HF/BF (chargé de chantier), permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation) : contacter le référent handicap, M. Olivier PRAT, au 06 84 24 05 76 ou à olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 10 Personnes

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A